

MARSEILLE



2014

2020

LE MAG
DE VOTRE
MAIRIE

marseillemairie11-12.fr





VALÉRIE BOYER

Maire des 11&12 de 2014 à 2017
Députée des Bouches-du-Rhône
Conseillère métropolitaine

VOS ÉLUS À LA LOUPE

57 ans

Mère de trois enfants.

Diplômée de Sciences Po Aix-en-Provence et du Centre national d'études supérieures de sécurité sociale.

Carrière professionnelle : 20 ans d'expérience en tant que Cadre supérieur de la Sécurité sociale.

À savoir : A fait partie de la promotion Rachel-Boyer à l'Ecole du Louvre.

Péché mignon : les fruits de mer.

J'aime Marseille comme j'aime notre pays, c'est là où sont mes racines

2014-2017 : cela a été un vrai bonheur d'être votre Maire durant trois ans. En 2014, vous m'accordiez votre confiance et j'espère m'en être toujours montrée digne.

Vous m'avez choisie pour porter plus haut les couleurs de notre Ville, poursuivre le changement positif impulsé et préparer un avenir plein de promesses pour nos enfants que nous souhaitons voir grandir et vivre à Marseille. Voilà maintenant des années que nous formons avec Julien Ravier, votre Maire de Secteur, un véritable tandem. C'est un homme d'action et de convictions.

Quelle satisfaction de voir les grands rendez-vous culturels perdurer d'année en année. Je pense notamment au Festival de la Moline et au Festival de la Buzine que j'ai créé.

En plus de ces grandes manifestations qui nous unissent, nous rassemblent et nous fédèrent, la Mairie des 11&12 organise aussi des événements intergénérationnels au quotidien sur des thématiques aussi variées que l'emploi, l'environnement ou encore la santé. Nous sommes également attachés aux commémorations autour des CIQ et des associations de notre secteur.

Je suis fière que la Mairie s'évertue à faire vivre et à perpétuer nos traditions. Grâce à ces manifestations, nous embrassons notre histoire, notre culture et nos coutumes. Vous êtes toujours plus nombreux à participer à la fête de Saint-Barnabé, de l'Épiphanie ou encore au concours de crèches.

La Mairie de secteur est également engagée dans la sécurisation du territoire. Il s'agit de notre priorité absolue. Je suis ravie de constater que bon nombre de projets ont abouti notamment avec la sécurisation des abords des stades et des écoles et la rénovation de tronçons de voies. Chaque jour, nous tâchons d'améliorer le quotidien des Marseillais, notamment grâce à la modernisation et à la création d'infrastructures. Nous sommes attachés à nos arrondissements, à leurs quartiers et noyaux villageois pittoresques. Il est primordial de préserver la spécificité de notre secteur.

Il faut donner aux Marseillais quelque chose à aimer, et leur donner d'abord à aimer leur ville.

Voilà le sens de notre action !



JULIEN RAVIER

Maire des 11&12 depuis 2017
Conseiller métropolitain

VOS ÉLUS À LA LOUPE

41 ans

Marié et père de deux enfants.

Scolarité à Lacordaire puis DEA en droit communautaire.

Carrière professionnelle : 15 ans d'expérience en droit, communication et relations médias.

À savoir : Passionné de sport, toujours partant pour un Marseille-Cassis ou une séance de natation au Cercle des nageurs de Marseille.

Péché mignon : les pieds paquets (qui ont d'ailleurs fait l'objet de la première édition du concours culinaire organisé par la Mairie des 11&12 en 2018).

L'avenir de Marseille se joue à l'Est

Votre Mairie de secteur a pour mission première d'entretenir la proximité avec ses habitants. Même si souvent nous n'avons pas la compétence pleine et entière, nous sommes à votre écoute et nous jouons notre rôle d'institution de premier niveau.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus mobilisés pour améliorer votre quotidien avec des priorités définies de concert : les actions en faveur des enfants, des seniors, et l'entretien des bâtiments et des espaces verts.

Afin de pouvoir concilier le développement harmonieux de Marseille à l'Est et la préservation de qualité de vie de notre secteur, il convient d'agir sur trois axes :

- **Une urbanisation raisonnée et le respect des espaces verts :**

Notre secteur a trop souffert des dérives de la loi ALUR, ça suffit ! Dans le PLUi, nous avons obtenu, grâce à un travail de concertation avec les CIQ et les habitants, des restrictions sur la capacité à construire de grands ensembles collectifs dans les secteurs où ni la voirie, ni les transports en commun ne sont adaptés. Cette limitation sera applicable dès octobre 2019 et permettra de préserver nos paysages et nos noyaux villageois.

- **L'amélioration de la circulation, de la voirie et du stationnement :**

Concomitante à celle de l'urbanisme, la question de l'accessibilité occupe une place prépondérante dans votre quotidien et donc dans notre action ! Nous nous employons à optimiser au maximum notre réseau de transports par l'amélioration des infrastructures et la rénovation de la voirie.

- **Le développement des équipements publics et de l'offre événementielle :**

L'attractivité de notre territoire est bien sûr corrélée à l'existence d'équipements publics permettant de répondre aux besoins des administrés. Il est de la compétence de la Mairie de secteur de programmer des temps forts d'animation dans les quartiers en offrant des manifestations de qualité et ouvertes à tous, ce que nous faisons à travers une programmation d'événements variés.

Ces trois dossiers forment le fil rouge de ce numéro du magazine de votre Mairie. Autant de priorités d'action qui répondent à vos besoins et guident notre engagement politique au quotidien.

Vous pouvez compter sur mon entier dévouement !

MARSEILLE



URBANISME & ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons en faveur d'une urbanisation raisonnée, respectueuse du bien-être de nos administrés et qui préserve notre environnement, entre ville et collines. Grâce au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) travaillé en concertation avec les habitants (CIQ, collectifs, syndic...), nous allons reprendre la maîtrise de l'urbanisation, en réduisant de façon drastique les constructions des grands ensembles collectifs dans les secteurs où ni la voirie, ni les transports en commun, ni les équipements publics ne sont adaptés.



INTERVIEW

JEAN-MICHEL BERT

Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre rôle en tant que représentant du collectif des résidences de Saint-Julien ?

Je suis un habitant du quartier de Saint-Julien, à la résidence Saint-Pons, dont je préside le conseil syndical. Architecte de profession, je souhaitais m'engager à l'occasion de l'enquête publique pour le prochain PLUI, pour rectifier les erreurs rendues possibles par le PLU actuel, que je considère trop permissif. Aussi, à la fin de l'année 2018, j'ai participé à la fondation d'un collectif de 5 résidences du secteur afin d'être force de proposition et de pouvoir peser dans la concertation auprès du CIQ de Saint-Julien.

Quel regard portez-vous sur l'urbanisation des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements ?

Je suis très attaché à nos différents villages. Ils constituent les unités fondamentales sur lesquelles nous pouvons bâtir un nouvel urbanisme. Celui-ci devrait pouvoir concilier harmonieusement trois objectifs : la proximité, la mixité sociale et

Le nouvel urbanisme devrait pouvoir concilier harmonieusement trois objectifs : la proximité, la mixité sociale et les déplacements doux.

les déplacements doux. Je me félicite que la Mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements partage cette idée.

Comment le travail de concertation autour du PLUI s'est-il déroulé ? Quelle a été l'implication de la Mairie des 11&12 et des CIQ ?

La Mairie de secteur a effectué un très bon travail de préparation. Nos échanges avec le service Urbanisme nous ont permis d'épouser une vision globale des enjeux. Lors de l'Assemblée Générale du CIQ de Saint-Julien le 28 février, nos 7 projets d'amendement au futur PLUI, élaborés dans un travail collectif, ont été exposés en présence de la Députée Valérie Boyer, du Maire Julien Ravier, et d'élus départementaux et régionaux. La Mairie des 11&12 soutient l'ensemble de ces amendements et s'en fait le relais auprès de la Mairie centrale et de la Métropole. C'est une grande satisfaction pour nous de pouvoir compter sur des élus engagés, qui se font le porte-parole des attentes des habitants.

JEAN-MICHEL BERT

Représentant du Collectif des résidences de Saint-Julien (13012)



URBANISME

NOUS VOULONS UNE URBANISATION RAISONNÉE AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE

La loi ALUR avait ouvert des droits à construire trop étendus qui ont dénaturé notre paysage urbain avec l'apparition de petits collectifs dans des zones pavillonnaires. Nous avons corrigé cette dérive avec le PLUi en stoppant la densification dans les zones où les infrastructures sont sous-dimensionnées.

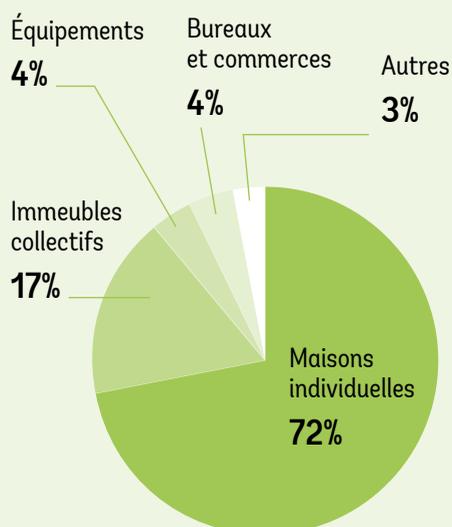
- **Nos réserves foncières et notre qualité de vie rendent notre territoire particulièrement attractif.** Celui-ci concentre 30% des demandes de permis de construire sur Marseille. Cette réalité nous impose une vigilance accrue.
- **Nos paysages naturels et nos noyaux villageois doivent être préservés** et l'identité patrimoniale de nos différents villages et quartiers valorisée.
- **Priorité absolue à la protection de nos espaces naturels.** Les terrains situés sur des collines sont à préserver, comme les chemins et traverses historiques qui les desservent.
- **Un PLUi sur mesure en 2020 :**
 - une limitation des constructions dans les secteurs où ni la voirie, ni les transports en commun, ni les équipements publics ne sont adaptés ;
 - une urbanisation raisonnée dans les quartiers bien desservis, comprenant des surfaces réservées aux espaces verts.
- Répondre à la demande de logements par **des constructions à taille humaine pleinement intégrées dans l'habitat existant.** Il s'agit d'une des conditions du développement harmonieux de notre ville.

Des demandes de permis de construire en nette augmentation dans les 11&12

NOMBRE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS



Typologies des constructions dans les 11&12





Photographie aérienne des 11^e et 12^e arrondissements aujourd'hui et dans les années 60 illustrant la densification urbaine.



SÉCURITÉ

UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ EFFICACE ALLIANT PRÉVENTION ET RÉPRESSION

Durant le mandat, nous avons mis en œuvre des actions combinant efficacité et proximité :

- **Caméras de vidéo protection :** Implantation d'un réseau de 160 caméras sur les 11^e et 12^e en 3 phases, grâce à un financement à hauteur de 80% du Conseil Départemental 13.
- Des **Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)** tournants qui ciblent des lieux prioritaires et mènent des actions coup-de-poing inter-institutionnelles (police nationale, police municipale, URSSAF, service de la propreté...).
- Mise en place de la **Police de Sécurité du Quotidien** depuis février 2018, qui réunit tous les acteurs d'un territoire pour traiter les problèmes de sécurité au quotidien.

Nous devons aller plus loin en permettant la **répression des actes délictueux constatés**. Nous devons **faire preuve de plus de fermeté et mettre fin au sentiment d'impunité qui porte atteinte à l'autorité publique**.



URBANISME



ZOOM SUR

LE CENTRE URBAIN DES CAILLOLS, UN PROJET CONCERTÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN RÉUSSI

Le Centre Urbain des Caillols, bien desservi par les transports en commun en mode lourd et les axes routiers, est amené à se développer et à accueillir de nouveaux équipements publics répondant aux besoins de la population.



Ecole : Reconstruction et agrandissement de l'école primaire de la Grande Bastide Cazaulx.



Sports : Rénovation et engazonnement du stade de la Grande Bastide Cazaulx



Culture : Une médiathèque dernière génération



Services publics :

- Une nouvelle Mairie de secteur, soucieuse de son empreinte écologique, tournée vers le Parc de la Mirabelle
- Un bureau municipal de proximité



Espaces verts : Agrandissement du Parc de la Mirabelle



Parking-relais : 200 places au terminus du tramway

L'EMPLOI : UN ATOUT MAJEUR POUR NOTRE SECTEUR

L'emploi est une des clés de l'attractivité du territoire. La Mairie de secteur joue à ce titre un rôle essentiel de facilitateur :

- **Attractivité économique** : Accompagnement à l'implantation et au développement des entreprises sur notre territoire.
- **Formation professionnelle** : Collaboration avec nos partenaires (AFPA, Pôle Emploi, Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée, Cap Emploi...).
- **Forum Emploi et Forum Emploi Handicaps organisés par la Mairie des 11&12** : Mise en relation de l'offre et de la demande.

«Parce que ce sont les entreprises qui créent des emplois, nous devons accompagner leur implantation et leur développement sur le secteur»



Jardins partagés de Montolivet, 12^{ème} arrondissement

PROPRETÉ : DES ACTIONS ET DES MOYENS SPÉCIFIQUES À NOTRE SECTEUR

Notre secteur a des besoins spécifiques en matière de propreté, fondamentalement différents des arrondissements du centre-ville. C'est pourquoi nous avons demandé et obtenu des moyens d'action adaptés grâce au travail de réflexion mené avec la Métropole sous l'impulsion de sa Présidente Martine Vassal :

- **Augmentation** des moyens humains et mécanisés pour le nettoyage.
- **Triplement** de l'enveloppe allouée au désherbage.
- Augmentation de **35%** du budget 2018 consacré à la propreté et maintien de l'effort en 2019.
- **Priorité** à l'entretien et au nettoyage des **équipements, des squares et jardins** dont la Mairie des 11&12 a la gestion.
- **Lutte contre le fléau des jets d'ordures clandestins** : campagnes de sensibilisation et collaboration de la police nationale et municipale.
- Initiative : **Collecte des déchets verts**, véritable alternative à la pratique interdite du brûlage des végétaux et aux jets clandestins.
Nouveauté 2019 : possibilité de broyer les déchets verts sur place et de récupérer le broyat pour l'entretien des jardins.



Valorisation de notre patrimoine vert

Jardins partagés : Favoriser cet outil citoyen de végétalisation et de renforcement du lien social.

- Montolivet
- Coder
- La Valbarelle
- Berre Pastour
- Les Lierres
- Les Néréïdes
- La Rouguière
- et bientôt sur la L2, dans un parc de 9 hectares

Nature en Fête : Véritable festival de l'environnement organisé chaque année par la Mairie des 11&12 pendant tout le mois de mars avec des conférences, des expositions, et une grande journée de sensibilisation à la nature et aux enjeux environnementaux.

Animations tout au long de l'année :

- Création de grainothèques à La Rosière et à La Valbarelle
- Concours du plus beau jardin
- Conférences
- Installations de composteurs dans les Centres Municipaux d'Animation

MARSEILLE



ACCESSIBILITÉ

Afin de favoriser le développement harmonieux de notre secteur, notre politique d'accessibilité se traduit par la création de nouvelles infrastructures routières, des rénovations de voirie ou encore des extensions de parkings-relais encourageant l'utilisation des transports en commun en mode lourd. Un grand merci à la Présidente du Département et de la Métropole Martine Vassal pour le soutien financier sans précédent apporté à ces projets.





INTERVIEW MARTINE VASSAL

En tant que Présidente de la Métropole Aix-Marseille, quelle est votre vision de la politique à mener en termes d'accessibilité et de voirie ?

L'aménagement de l'espace public reflète nos engagements politiques : fluidifier la circulation, améliorer la sécurité et l'accessibilité pour tous, et notamment pour les personnes à mobilité réduite et les personnes du Bel Âge... Il est essentiel d'être au plus près des besoins. C'est ce que nous faisons avec l'ouverture des parkings-relais le week-end et la baisse des tarifs des parkings souterrains pour renforcer l'accessibilité à l'hypercentre.

Il faut également agir pour simplifier la répartition des compétences et recréer de la proximité au quotidien : les maires, qui connaissent parfaitement leurs quartiers, doivent pouvoir agir directement sur la voirie.

Quels sont les grands chantiers à venir dès les prochaines années dans les 11&12^e arrondissements ?

Plus de 10 M€ vont être investis en matière de voirie. La rénovation de la place Auffan s'achève et l'avenue

de la Fourragère le sera à l'automne. Au printemps 2020, nous rénovons la rue Montaigne et la place Caire, autour de l'Église de Saint-Barnabé. Puis, nous prévoyons de sécuriser la route d'Allauch.

Après l'ouverture complète de la L2, qui a permis de faciliter la circulation, le futur Boulevard urbain sud est un grand chantier qui bénéficiera directement au secteur. Sans oublier les autres projets d'aménagement portés par le Département et la Métropole : l'extension de l'école de la Jouvène, la création du Centre social de la Rouguière, la modernisation du stade Sevan, l'extension du centre d'incendie de Saint-Menet, la construction du parking Boiseraie et l'extension de celui de la Fourragère.

Le territoire des 11&12^e arrondissements est très vaste, quel regard portez-vous sur cet espace ? Comment comptez-vous connecter ce territoire à la ville de demain ? (horizon 2030)

C'est un secteur clef pour le développement de Marseille, avec des opportunités foncières importantes pour l'implantation d'entreprises. Nous devons encourager les investisseurs qui s'engagent et créent de l'emploi. Toutefois, ce développement doit être raisonné et coordonné avec des infrastructures cohérentes, dans ce secteur déjà très dense.

Quel regard portez-vous sur l'action municipale / le tandem Valérie Boyer et Julien Ravier ?

Julien Ravier et Valérie Boyer forment un beau tandem au service des 11&12^e arrondissements de Marseille. Ils sont particulièrement investis et à l'écoute de la population et Julien Ravier assure aujourd'hui avec une grande implication la continuité du travail initié par Valérie Boyer.

MARTINE VASSAL

*Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,
Présidente de la Métropole Aix-Marseille*

ACCESSIBILITÉ

L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Nous avons deux priorités en matière d'accessibilité : la rénovation des grands axes particulièrement dégradés et la sécurisation des abords des lieux recevant du public. Les nombreux chantiers en cours ou réalisés durant ces dernières années témoignent de la mise en oeuvre de cette volonté et les projets à venir ne manquent pas !

Projets réalisés... et d'autres à venir

De grands projets se sont concrétisés pour désengorger le trafic du centre-ville et répondre à vos attentes de stationnement à proximité des transports en commun :

- **Ouverture de la L2** dans son intégralité depuis octobre 2018.
- **300 places de stationnement supplémentaires au parking-relais du métro la Fourragère** d'ici 3 ans pour 10 millions d'euros, portant sa capacité à 800 places.
- **Création d'un pôle multimodal au terminus de la Fourragère** avec des nouvelles lignes de bus sur la L2 et les cars express en direction d'Aubagne et de Marignane.
- **Création d'un nouveau parking-relais à la Boiseraie - Parette** d'une capacité de 300 places, connecté avec le tramway.
- **Création d'un parking-relais de la ZAC des Caillols.**
- **Création de la RD4d** pour désenclaver les hauts du 11ème arrondissement.

De grands projets se sont concrétisés pour désengorger le trafic du centre-ville



Vue aérienne de la L2 Est depuis La Fourragère



En coordination avec la Métropole, seule compétente pour gérer les 240 km de voies de circulation de notre secteur, nous veillons à leur réhabilitation en profondeur pour assurer une meilleure qualité de service aux usagers.

Nos deux grandes priorités :

Rénovation des grands axes très fréquentés et dégradés :

- L'intégralité de **l'avenue de Saint-Julien**, de Saint-Barnabé jusqu'aux Trois-Lucs
- **L'avenue de la Fourragère**
- Le **boulevard de la Millière** jusqu'à La Barasse ou encore le **boulevard de la Valbarelle** et le **boulevard de Saint-Marcel**

Sécurisation des abords des lieux recevant le public :

- Établissements scolaires : collèges **Forbin** et **Ruissatel**, écoles **Hamaskaïne** et **Pomme-Mazénod**, école pour enfants autistes **Esperanza**
- Réaménagement de la place Jean-Baptiste Auffan à **Éoures**
- Équipements sportifs et clubs de loisirs



Place Jean-Baptiste Auffan à Éoures

ACCESSIBILITÉ

1 RÉALISÉ



Avenue de Saint-Julien

Rénovation totale de Saint-Barnabé jusqu'aux Trois-Lucs
Coût : 1 million d'euros



11 EN PROJET

Parking-relais Les Caillols

Parking-relais de 200 places au terminus du tramway des Caillols



10 EN COURS

Requalification totale du village de Saint-Barnabé

Réfection de la rue Montaigne, du parvis de l'église de la place Caire et de la rue Léon Meisserel
Coût : 2 millions d'euros



2 EN COURS

Parking-relais de la Fourragère

Extension du parking avec la création de 300 places de stationnement supplémentaires soit 800 au total
Coût : 10 millions d'euros



3 RÉALISÉ



Les Accates

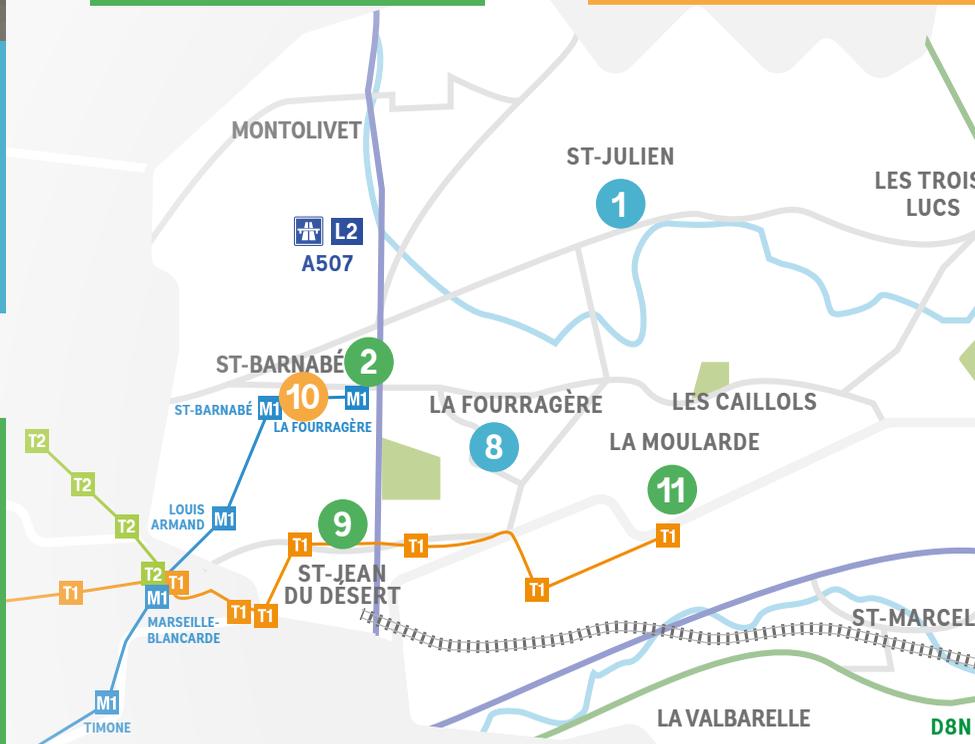
Création d'un barreau routier de contournement incluant 15 places de stationnement, des containers de tri sélectif enterrés, un cheminement sécurisé pour les enfants et une piste cyclable - Coût : 500 000 euros



4 EN PROJET

Route d'Allauch

Sécurisation de la voie dans le secteur des Camoins, de la Treille et des Accates

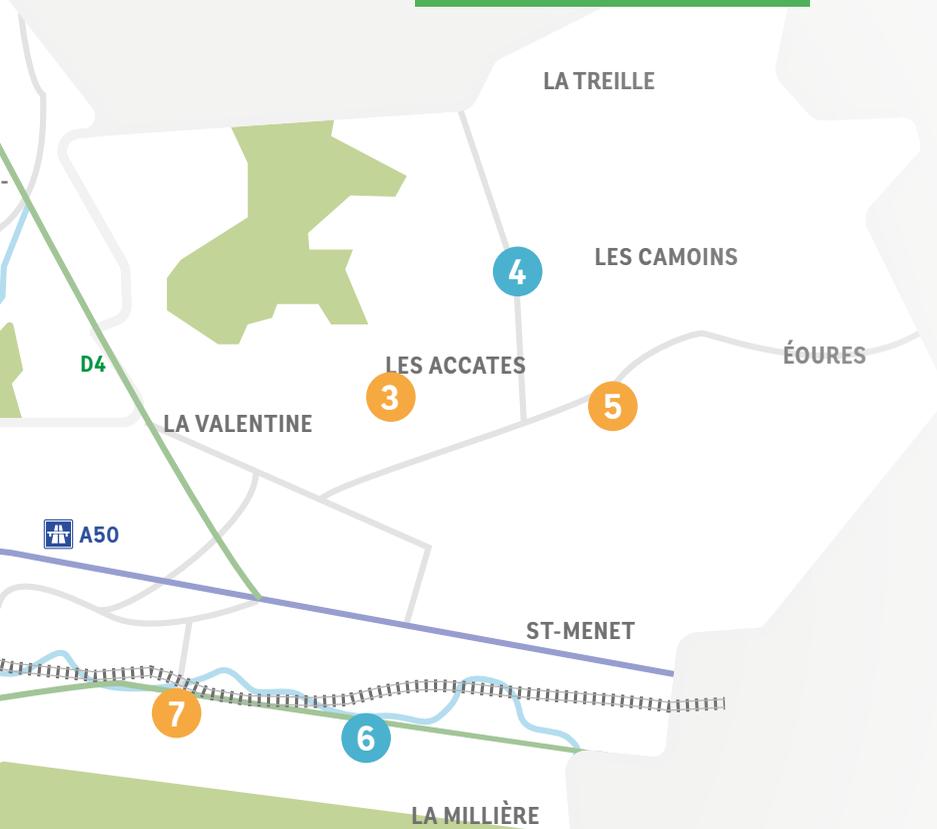


Avec Martine Vassal à la tête du Département et de la Métropole, d'importants projets pour l'accessibilité de notre secteur enfin lancés !

9 EN COURS

Parking-relais de la Boiserie

Création de 300 places de stationnement co-financée par la Métropole et la Région Sud



idence
tropole,
ur sont



5 RÉALISÉ

Éoures

Requalification totale de la place, installation d'une fontaine et de bancs, pavage, réfection de la chaussée et matérialisation du stationnement
Coût : 750 000 euros



8 EN COURS



Avenue de la Fourragère

Requalification totale de la voie, trottoirs et chaussée
Coût : 1,2 millions d'euros



7 RÉALISÉ



Rond-point Bancal-Barasse

Création du giratoire, réfection des trottoirs et de la moitié de la chaussée du boulevard de la Millière jusqu'à la gare de la Barasse
Coût : 1,4 millions d'euros



6 EN COURS

Vallée de l'Huveaune

Rénovation totale de la voirie de la Millière jusqu'à la Valbarelle



- Voirie
- Requalification
- Stationnement
- Train
- T1 Tram T1
- T2 Tram T2
- M1 Métro M1
- L2 Autoroute

MARSEILLE



ÉQUIPEMENTS PUBLICS & ÉVÉNEMENTS

Nous menons une politique volontariste de rénovation et de construction d'équipements publics afin de vous faciliter l'accès aux services, aux loisirs et à la culture. Dans cette optique, nous créons également des événements festifs, gratuits et accessibles à tous. Autant de moments conviviaux qui nous rassemblent et qui nous ressemblent !



3 QUESTIONS À...

RÉGIS GUERBOIS

Pouvez-vous présenter brièvement l'Association Jazz des 5 Continents ?

En 1999, avec les regrettés Roger Liccioni et Bernard Souroque, nous avons monté le festival Marseille Jazz des 5 Continents afin d'accueillir des artistes de jazz de tous les horizons. Celui-ci a réuni l'an dernier 70 000 festivaliers et va accueillir sa 20^{ème} édition cet été, du 17 au 27 juillet.



Nous partageons la volonté de la Mairie des 11&12 d'ouvrir la culture au grand public.

Quel regard portez-vous sur les Festivals de la Moline et de la Buzine ? Et plus généralement sur l'action culturelle de la Mairie des 11&12 ?

Ces festivals correspondent à notre vision de la culture : ils permettent aux non-initiés de découvrir le jazz avec de grands artistes et dans de véritables écrins.

Outre nos excellentes relations de travail avec la Mairie des 11&12, nous partageons sa volonté d'ouvrir la culture au grand public, et ce gratuitement tout en maintenant les exigences de qualité. C'est pourquoi nous sommes très heureux de contribuer à ces manifestations.

Quelles sont les programmations de cet été ?

Pierre Bertrand et son ensemble Caja Negra rendront hommage le 26 juin au répertoire de Duke Ellington.

Notre 20^{ème} édition accueillera entre autres artistes Marcus Miller, Melody Gardot ou encore Thomas Dutronc. Elle rendra également un hommage à Marcel Pagnol avec l'Opéra Jazz « Marius et Fanny » composé par Vladimir Cosma qui se jouera au Palais Longchamp.

Plus de détails sur le site www.marseillejazz.com

RÉGIS GUERBOIS

Président Association Marseille Jazz 5 Continents

ÉQUIPEMENTS

DE L'AMBITION POUR NOS ÉQUIPEMENTS PUBLICS



CHANTONS LA MARSEILLAISE DANS NOS ÉCOLES

Nous avons engagé une action pédagogique autour des valeurs de la République, avec les enseignants de nos écoles et leurs élèves.

Un petit drapeau français et les paroles de La Marseillaise sont distribués à chaque enfant par le Maire de secteur qui, à l'occasion, organise une cérémonie officielle de remise du drapeau français au Chef d'établissement.

Avec le soutien de la **Mairie de Marseille** et du **Département**, la Mairie des 11&12 a massivement investi pour doter notre secteur des meilleurs équipements publics, notamment sur le plan sportif. Que d'évolutions en si peu d'années !



3 piscines en activité : la Piscine de la Granière (entièrement rénovée pour plus de 3 millions d'euros), la piscine de la Bombardière et de la piscine Haïti bientôt rénovées.



6 stades engagés depuis 2014 :

La Grande Bastide Çaçaux, Sevan, Beaumont-Bombardière, Esperanza et Air Bel-La Pomme. Stade de Saint-Marcel prévu cette année.



Ouverture prochaine du Motocross de Saint-Menet.

Cet équipement sera le 1^{er} motocross urbain d'Europe.



Installation d'agès sportifs

dans 9 parcs et jardins des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements.



ZOOM SUR

LA CRÉATION DU TERRAIN DE MOTOCROSS À SAINT-MENET

CHRONOLOGIE

- Depuis la fermeture des terrains de foot, la remise en état des stades de la Pépinière suite aux occupations illicites, aux décharges sauvages et aux dégradations diverses, aura coûté près de **deux millions d'euros** aux contribuables
- À son arrivée à la Mairie de secteur en 2014, **Valérie Boyer** étudie différents projets d'aménagement au regard des nombreuses contraintes liées au **Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)** et au **Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)**
- 2015 : Sur proposition de **Julien Ravier** et **Sylvain Souvestre**, Valérie Boyer annonce le projet d'**aménagement d'un terrain de motocross**
- De 2015 à 2017 : Études par **modélisation hydraulique** sous le contrôle de la Préfecture
- Procédure de l'offre de concours : l'entreprise de déblai-remblai **ECT** est choisie pour aménager **gratuitement** le terrain
- Été 2017 : **Validation du projet par la Préfecture**
- Septembre 2017 : Dépôt du **permis d'aménager**
- Mars 2018 : **Nettoyage du terrain** par la Métropole et démarrage des **travaux**
- Tracé du terrain en collaboration avec **Jean-Jacques Luisetti**, professionnel et organisateur du Salon de la Moto
- **Conseil municipal du 1^{er} avril 2019** : Terrain de motocross baptisé Paul Vidal, champion marseillais des années 70

UN ÉQUIPEMENT LOCAL DE PROXIMITÉ

- Seul terrain urbain d'Europe, sur 2 hectares, dont **1 hectare de piste**
- Le terrain sera géré par le **Club MSO** (Moto Sud Organisation)
- Pratique du motocross ouverte à tous les licenciés
- Mercredi après-midi et samedi matin **réservés aux enfants**
- Dimanche : réservé à la moto électrique exclusivement, afin de garantir une **dimension environnementale**
- Terre **entièrement végétale**, sans pierres ni gravats
- Homologation par la Fédération Française de Motocross



ÉQUIPEMENTS

1 EN PROJET

Rénovation de la piscine de la Bombardière



2 RÉALISÉ



Stade Sevan à Montolivet-Beaumont

engazonnement et homologation en troisième catégorie
Coût : 2,5 millions d'euros



3 RÉALISÉ



Parc de la Moline : Théâtre de verdure
Coût : 380 000 euros



4 RÉALISÉ



Stade Esperanza à Saint-Julien :
engazonnement et rénovation
Coût : 1,2 millions d'euros



5 RÉALISÉ



Stade de la Grande Bastide Cazaux :
engazonnement et rénovation
Coût : 600 000 euros



6 EN PROJET

Nouvelle Mairie de secteur



13 RÉALISÉ



Stade Beaumont Bombardière :
engazonnement et rénovation
Coût : 700 000 euros





11 RÉALISÉ

Stade de La Pomme :
engazonnement et rénovation
Coût : 600 000 euros



10 EN COURS

Jardins ouvriers de la L2

9 RÉALISÉ



Rénovation de la piscine de la Granière
Coût : 3 millions d'euros



12 EN PROJET

Rénovation de la piscine Haïti



8 EN COURS

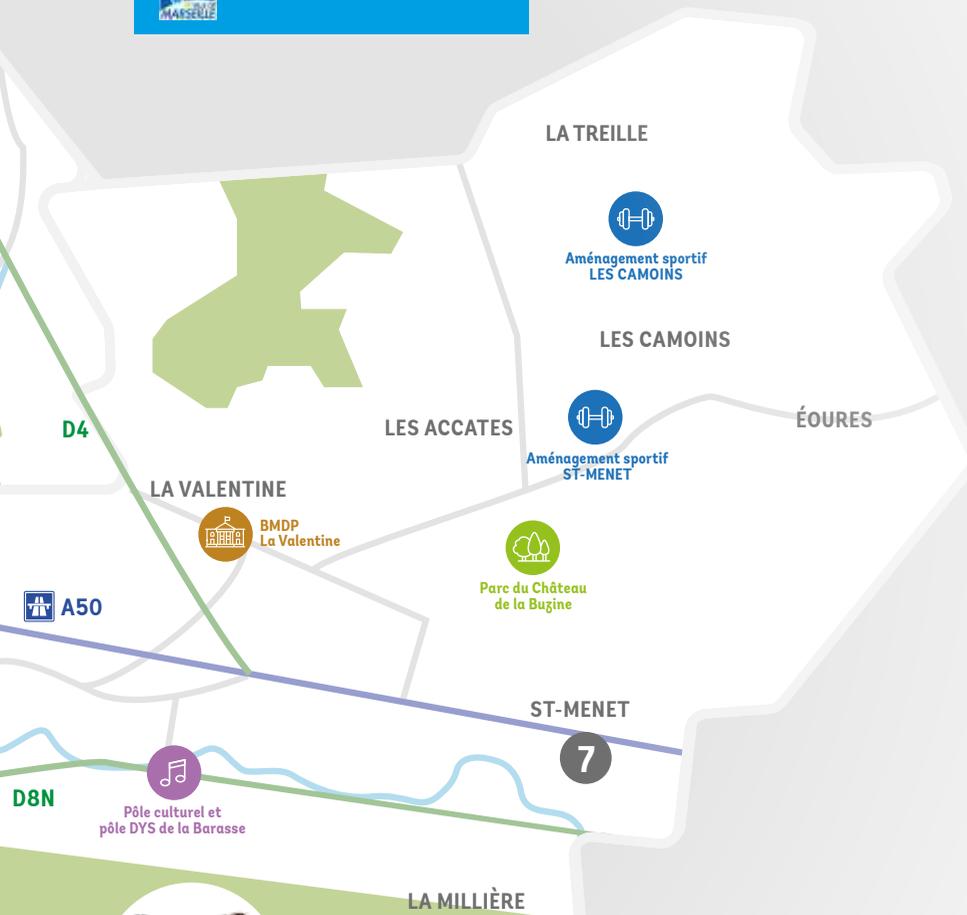
Stade de Saint-Marcel :
engazonnement et réfection des vestiaires
Coût : 1,2 millions d'euros



7 RÉALISÉ



Saint-Menet
Création d'un terrain de motocross



Depuis que Martine Vassal est à la présidence du Département et de la Métropole, jamais Marseille n'a été autant aidée financièrement et notre secteur en bénéficie largement. Merci !



Parc



Bureau municipal de proximité



Pôle culturel



Aménagement de parcs sportifs sur le secteur pour un montant global de 100 000 euros

ÉVÉNEMENTS

Nous poursuivons une politique engagée en faveur de la culture pour tous. En produisant chaque été deux festivals de musique gratuits et prestigieux, nous contribuons à décentraliser l'offre culturelle.

Nous rendons la culture accessible au plus grand nombre également grâce aux enseignements artistiques de qualité dispensés dans les deux pôles culturels que nous avons créés.

Les nombreuses manifestations organisées par votre Mairie de secteur afin d'animer nos quartiers répondent à une saisonnalité. En voici le calendrier !

Vous souhaitez vous investir dans l'organisation de manifestations festives dans nos quartiers ? Rejoignez-nous en envoyant un mail à : communication11-12@marseille.fr



JANVIER

Fête de l'Épiphanie



Vœux du Maire



AVRIL

- Nature en fête
- Forum Emploi



MAI

Fête des Mères : Déjeuner et spectacle offerts par la Mairie de secteur

JUIN



Fête de la St-Barnabé



Huveaune en fête

Festival de la Moline



JUILLET

Bal Républicain de la
Mairie : Grande fête
populaire autour des
valeurs de la République



AOÛT

Festival de la Buzine



ÉVÉNEMENTS



SEPTEMBRE

- • • • Journées de la culture arménienne
- Rentrée des associations



OCTOBRE

Course des châteaux



Rassemblement auto rétro



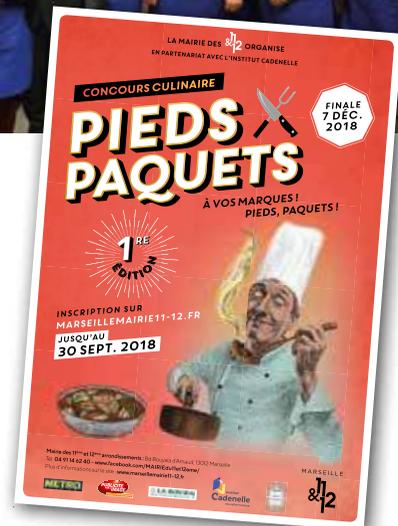
Octobre santé

DÉCEMBRE

**Noël en Mairie des 11&12 :
Marché de Noël**



Concours culinaire



&12 / Marseille
LE MAG

Le bien-vivre en actions

La L2 en bonne voie!

12 Décembre 2016

3 LA CAPITALE DU DON

6-7 RETROSPECTIVE

9 UN SECTEUR DE CHAMPIONS...

&12 / Marseille
LE MAG

Le bien-vivre en actions

Journées Internationales des droits de la femme

12 Mars 2016

4 ÉPIGRAMME DES BÉNÉVOLES

5 JETS CLANDESTINS

6-7 RETROSPECTIVE

11 UN ÉTÉ DE FESTIVALS

&12 / Marseille
LE MAG

Le bien-vivre en actions

Soutien aux forces de l'ordre
lundi 30 mai en mairie des
11/12^{ème} arrondissements. p.10

12 Juin 2016

6-7 PORTRAIT DE CITOYENS

8-10 SECURITE

11 GARE DE LA FEMME

MARSEILLE
&12 MARSEILLE
LE MAG

LE BIEN-VIVRE EN ACTION
marseillemag11-12.fr

PLACE À LA NOUVELLE ANNÉE!

12 OCT 2016

04 SANTÉ

05 FESTIVITES

06 ANCIENS COMBATTANTS

MARSEILLE
&12 MARSEILLE
LE MAG

LE BIEN-VIVRE EN ACTION
marseillemag11-12.fr

SPÉCIAL SPORT

12 AVRIL 2017

05-07 SOIRÉE DES CHAMPIONS

06 SPORT ÉQUIPEMENTS

11 SPORT ÉVÉNEMENTS

MARSEILLE
&12 MARSEILLE
LE MAG

LE BIEN-VIVRE EN ACTION
marseillemag11-12.fr

UN ÉTÉ FESTIF!

12 AVRIL-JUIN 2017

04 SPORTS

06 NATURE

09 COMMÉMORATION

MARSEILLE
&12 MARSEILLE
LE MAG

LE BIEN-VIVRE EN ACTION
marseillemag11-12.fr

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2018

12 DEC 2017

05 URBANISME

06 SANTÉ-HANDICAPS

08 ANIMATIONS-CULTURE

MARSEILLE
&12 MARSEILLE
LE MAG

LE BIEN-VIVRE EN ACTION
marseillemag11-12.fr

LA NATURE EN FÊTE

12 JAN-FÉV-MAI-AVRIL 2018

04 EMPLOI

06 NATURE

08 CULTURE

MARSEILLE
&12 MARSEILLE
LE MAG

LE BIEN-VIVRE EN ACTION
marseillemag11-12.fr

RETOUR SUR LES FESTIVALS

12 MAI-JUIN-JUIL 2018

ÉDUCATION MÉMOIRE ET ESPRIT RÉPUBLICAIN
Les valeurs républicaines à l'honneur



TEXTES TRANSMIS PAR LES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

NOS ENFANTS : NOTRE AVENIR

Depuis quelques mois dans notre belle ville de Marseille le microcosme s'agite aux prémices de l'élection municipale de 2020. Les élus sortants de l'équipe de Jean-Claude Gaudin et futurs candidats vont nous expliquer que, depuis 25 ans qu'ils gèrent Marseille, celle-ci a changé, s'est transformée, a avancé, et ils nous présenteront leur projet pour poursuivre avec eux.

Mais comment tirer objectivement un bilan positif quand, depuis 25 ans les conditions de scolarité de nos enfants n'ont pas été mises au premier plan. Comment a-t-on pu arriver à une situation aussi dégradée du bâti de nos écoles ? En effet, il ne s'écoule pas une semaine pour lire dans les colonnes de la Provence « pas de chauffage à l'école,...le plafond tombe sur la tête de nos enfants...pas de cantine...école amputée en partie de sa cour de récréation...etc. ».

Il a fallu qu'une enseignante « lanceuse d'alerte », Charlotte Magri, prenne la plume, en 2015, pour écrire à la ministre socialiste Mme Najat Vallaud-Belkacem « afin que ses élèves arrêtent de respirer de l'amiante » pour que la ville réagisse et entame des travaux avec l'aide de l'Etat et du Conseil Départemental.

Prenant enfin conscience de la situation de nos écoles, Monsieur Le Maire et ses élus municipaux lancent le Plan Ecole d'Avenir (PEA) adopté en octobre 2017, le "plan Marshall" dicit Jean-Claude GAUDIN : le fameux PPP (partenariat Public-Privé). Cette opération présentée comme la solution miracle n'est autre qu'une gabegie financière avec un milliard d'euros d'investissement pour la rénovation de 34 écoles sur les 444 que compte la ville.

Ce PPP est aussi la matérialisation du désengagement de la Mairie en cédant la rénovation, l'exploitation et la maintenance de nos écoles à un opérateur privé.

Là encore, un collectif de citoyen a dénoncé cette opération et, grâce à son action, la justice a annulé le PPP en janvier dernier. L'Etat s'en mêle et l'Assemblée Nationale a voté en février un amendement pour mener un audit des 444 écoles de Marseille. Depuis quelques jours la municipalité GAUDIN a annoncé le lancement de son propre diagnostic durant l'été et une cartographie précise de l'état des bâtiments.

Cependant, nous voilà de retour à la case départ. 4 ans se sont écoulés depuis, et nos "enfants" sont toujours dans la panade.

SOPHIE CHASTAN

Présidente du Groupe Socialiste et apparentés en Mairie des 11^{ème} & 12^{ème} Arrondissement de Marseille.

GROUPE RASSEMBLEMENT BLEU MARINE
TEXTE NON REÇU

MARSEILLE



**Mairie des 11&12^e
arrondissements**

Boulevard Bouyala d'Arnaud
13012 Marseille

Tél. 04 91 14 62 40

Fax 04 91 14 62 41

Ouverte du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30

Pour plus d'informations :
marseillemairie11-12.fr

